



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Neuvième réunion du sous-groupe de gestion de l'infrastructure et de l'information de l'AASPG (IIM/SG9)

Dakar, Sénégal, du 3 au 7 août 2026

Point 3 de l'ordre du jour - Réalisations en matière d'infrastructures et de gestion de l'information

3.1 Statut du Plan régional de navigation aérienne

WP3.1B – Point sur la mise à jour des éléments ASBU applicables dans la région AFI

(Présenté par Secretariat)

RÉSUMÉ
Cette note de travail fait le point à la réunion sur les actions entreprises par le Secrétariat en vue de mettre à jour les éléments ASBU applicables dans la région AFI, tel que demandé lors de la précédente réunion de l'IIM/SG. elle met en lumière les travaux en cours pour la neuvième édition du GANP, qui devraient influencer le cadre de planification régionale ; et propose une coordination supplémentaire avec les parties prenantes concernées afin d'assurer une mise à jour cohérente et en temps opportun des éléments ASBU applicables dans la région AFI. L'action de la réunion est au paragraphe 3.
RÉFRACTION(S) : - Plan mondial de navigation aérienne (GANP) - Plan régional AFI de navigation aérienne - Plan directeur AFI de l'ATM sans couture - Vision 2045 AFI de l'ATM, Futur concept d'exploitation - Rapports des réunions APIRG/23 à APIRG/26 - Rapport de la réunion IIM/SG8
Objectif(s) stratégique(s) associé(s) à l'OACI : <i>C- L'aviation offre une mobilité sans couture, accessible et fiable pour tous.</i>

1. INTRODUCTION

- 1.1 La réunion APIRG/25 a approuvé les éléments ASBU applicables identifiés dans les domaines AOP, ATM, SAR, CNS, AIM et MET, par sa *décision 25/10 - Adoption des éléments ASBU applicables à la région*. La réunion APIRG/26 a approuvé le Volume III de l'eANP qui inclut les éléments ASBU applicables.
- 1.2 La réunion IIM/SG8 a rappelé la création de l'équipe projet Plan directeur ATM AFI (AAMP PMT)

par APIRG/23, qui a publié en 2023 la version 1 de la Vision 2045 AFI de l'ATM, le document du Futur concept d'exploitation (CONOPS), décrivant l'évolution du futur système ATM AFI, dans le cadre du plan directeur ATM AFI. Soulignant la nécessité d'aligner le Plan régional de navigation aérienne AFI avec la vision et les objectifs de performance définis dans les documents stratégiques en cours de finalisation par l'équipe AAMP PMT, elle a chargé le Secrétariat, à travers *la décision IIM/SG8 Decision 8/03*, de :

- a) coordonner avec le Secrétariat de l'AAO/SG et l'équipe projet du Plan directeur ATM AFI, la révision des éléments ASBU applicables à la région AFI ; et
- b) proposer un amendement ultérieure du Volume III de l'eANP, pour soumission à l'AASPG.

2. DISCUSSION

- 2.1 En réponse à la tâche confiée par le sous-groupe IIM, le Secrétariat s'est engagé en collaboration avec le Secrétariat du sous-groupe AAO pour examiner et mettre à jour les éléments ASBU applicables à la région AFI. Cette coordination assure la cohérence et l'alignement avec la vision régionale de l'ATM et les exigences opérationnelles ainsi qu'avec l'évolution du système mondial de navigation aérienne défini par le Plan mondial de navigation aérienne (GANP).
- 2.2 Pendant ce temps, le Bureau de la Navigation Aérienne de l'OACI (ANB) a lancé les travaux du Groupe d'étude du GANP (GSG) pour la neuvième édition du GANP, tandis que le portail du GANP est en cours de mis à jour pour refléter la huitième édition. Cette révision mondiale vise à intégrer les technologies émergentes, les améliorations opérationnelles et les objectifs de performance actualisés. Compte tenu de ce travail en cours, il est essentiel que les éléments ASBU applicables à la région AFI restent alignés avec l'évolution du GANP afin d'assurer l'harmonisation mondiale et la pertinence régionale.
- 2.3 Par conséquent, le Secrétariat propose que la réunion IIM/SG9 envisage de réviser la tâche en cours du Secrétariat pour refléter ce nouveau développement. Cette révision permettrait au Secrétariat de coordonner étroitement avec le GSG et d'autres parties prenantes concernées afin d'assurer une mise à jour cohérente et en temps opportuns des éléments ASBU applicables dans la région AFI.

3. ACTION DE LA RÉUNION

- 3.1 La réunion est invitée à :
 - a) Noter les informations fournies dans cette note de travail ;
 - b) Réviser la mission du Secrétariat pour tenir compte des travaux en cours sur la révision du GANP ; et
 - c) Donner des orientations supplémentaires si nécessaire.

---FIN---